

Paris, le **- 5 MAI 2015**

07/05/2015



0000096346

**LA GARDE DES SCEAUX  
MINISTRE DE LA JUSTICE**

V/Réf. : N° 93237/7188/FB

Madame la Contrôleure générale,

Par correspondance du 10 mars 2015, vous m'avez fait parvenir le rapport relatif à la visite de contrôle de l'ancienne maison d'arrêt de Rodez qui s'est déroulée du 10 au 13 septembre 2012.

Cet établissement ayant fermé au mois de juin 2013, ce rapport n'appelle pas d'observation de ma part.

Comme vous le savez, un nouvel établissement pénitentiaire, que j'ai inauguré le 10 juin 2013, a ouvert ses portes à Rodez. Il a accueilli les premières personnes détenues le 25 juin suivant. C'est une petite structure d'une capacité de 100 places qui est bien implantée dans son environnement et d'accès aisé depuis le centre de Rodez, facilitant ainsi la réinsertion sociale des personnes détenues.

La taille de cet établissement permet une prise en charge individualisée et une réponse en temps réel, tant par le personnel pénitentiaire que par les partenaires institutionnels, aux problèmes inhérents à la gestion quotidienne d'une détention.

Ainsi, ce nouvel établissement, dont l'équipe projet était essentiellement composée de personnels de surveillance, a bénéficié, dans l'organisation de la détention et des pratiques professionnelles, d'une bonne préparation et de conditions d'ouverture optimales.

J'ai demandé qu'un audit soit réalisé par l'inspection des services pénitentiaires au terme d'une première mise en service de six mois.

Madame Adeline HAZAN  
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté  
16-18 quai de la Loire  
BP 10301  
75921 PARIS Cedex 19

Il s'avère que depuis son ouverture et sous l'impulsion d'une équipe de direction dynamique, compétente et investie, le fonctionnement de cette maison d'arrêt se révèle satisfaisant.

Les difficultés qui existaient dans l'ancien établissement sont désormais résolues.

Ainsi, l'hygiène et la propreté des cellules et des locaux de la détention répondent désormais aux exigences réglementaires.

Les locaux de l'unité sanitaire sont propres et adaptés et les réunions entre la direction, les praticiens et les chefs de services, sont régulières.

Les activités socioculturelles et sportives sont diversifiées et nombreuses. L'établissement dispose en effet d'un terrain de sport stabilisé, d'une salle de musculation dotée d'équipements conformes à la réglementation et de deux bibliothèques richement dotées. Des annexes à la bibliothèque centrale ont aussi été créées afin de favoriser l'accès des personnes détenues à la lecture.

Par ailleurs, la population pénale bénéficie d'un enseignement scolaire dynamique. L'enseignement général est assuré par deux professeurs des écoles pour les études du premier degré et deux intervenants extérieurs assurent chacun deux heures de vacation par semaine pour les enseignements du second degré, anglais et espagnol. Enfin, un bénévole anime un atelier de philosophie deux heures par quinzaine.

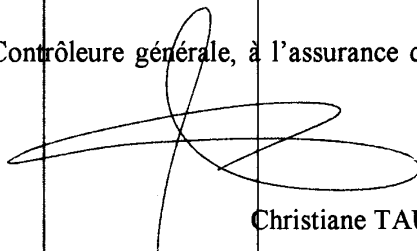
Le centre scolaire, ouvert du lundi au vendredi est doté de trois salles de cours, dont une équipée de matériels informatiques, et chacune d'elles peut accueillir une dizaine d'élèves.

De nombreux cours sont dispensés (alphabétisation, français langues étrangères, préparation au certificat de formation générale, au brevet des collèges ou encore au diplôme d'accès aux études universitaires).

En revanche, l'offre de travail doit être améliorée. Si le nombre de postes offerts au service général a augmenté, le travail en atelier reste encore à développer, le gestionnaire délégué n'ayant pas encore atteint ses objectifs contractuels.

Enfin, je tiens à souligner que cette maison d'arrêt est particulièrement bien entretenue, propre, et que la discipline, alliée au dialogue et à l'écoute, prévalent au sein de la détention.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'assurance de ma considération distinguée.



Christiane TAUBIRA